

Travailler au Canada

Vous souhaitez élargir votre horizon culturel ? Vous désirez vivre une nouvelle expérience professionnelle de l'autre côté de l'atlantique ? Osez la mobilité internationale au Canada, destination phare pour de nombreux Bruxellois et Bruxelloise en quête d'un emploi.

Pour vous aider à préparer votre départ, nous avons sélectionné quelques liens indispensables pour concrétiser votre projet de mobilité.

Tout d'abord, avant d'entamer vos démarches pour travailler au Canada, il est impératif de [vérifier les conditions d'accès au territoire](#) notamment en matière de visa, permis de travail ou encore carte de résident permanent.

Après avoir pris connaissance des conditions d'accès au territoire, il faudra postuler à une offre d'emploi ouverte aux étrangers :

- Offres d'emploi de l'ensemble du [territoire canadien](#)
- Offres d'emploi spécifiques à la [province du Québec](#)
- Le service de recrutement à l'international d'Actiris propose également des offres d'emploi pour travailler au Canada. Pour découvrir toutes les offres, envoyer un email à : **internationalmobility@actiris.be**

Votre choix est fait ? Il ne vous reste plus qu'à décrocher le job de vos rêves!

Besoin d'un coup de pouce ?

[Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration](#) organise des séances d'information sur la vie, le travail, et les procédures d'immigration au Québec. Ces séances d'information en ligne ou en présentiel sont l'occasion de poser toutes vos questions pour faciliter votre projet de mobilité.

[Le service de recrutement à l'international d'Actiris](#) organise des séances d'information pour en apprendre davantage sur la société québécoise, le marché de l'emploi et les opportunités de recrutement au Québec ainsi que les démarches d'immigration au Québec.

Vous avez entre 18 et 30 ans ?

Si vous êtes citoyen belge et avez entre 18 et 30 ans, vous pouvez travailler et voyager dans le cadre d'[Expérience internationale Canada \(EIC\)](#) ou plus communément connu sous le nom de **Programme Vacances-travail (PVT)**.

Ce programme gouvernemental est conçu pour vous aider à :

- acquérir une expérience de travail à l'étranger
- améliorer vos compétences linguistiques en français et en anglais
- travailler au Canada et financer le voyage d'une vie

Pour aller plus loin :

Pour des séjours au Canada (ou autre pays hors Union européenne), vous pouvez vous affilier à la [**Sécurité Sociale d'Outre-Mer/ONSS**](#).

Vous voulez en savoir plus ?

Des conseillers en mobilité sont à votre disposition pour répondre à toute question liée à un projet d'étude, de formation ou de stage à l'étranger.

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Pour connaître les détails et les dernières informations de chaque formation ou service, trouver la fiche sur Dorifor.be avec son numéro de référence